

Paris, le 17 juillet 2018

Secrétariat général
Circulaire n° 102/2018

DÉFENDRE LE MODÈLE SOCIAL ET FAIRE ABOUTIR LES REVENDICATIONS

Cher(e)s camarades,

La réunion de ce jour entre le Président de la République et les Secrétaires généraux et Présidents des organisations syndicales et patronales représentatives au niveau national fait suite à plusieurs autres échanges.

Dès le lendemain de notre XXIV^{ème} Congrès confédéral, les contacts bilatéraux entre la Confédération et les quatre autres organisations syndicales ont été établis. Cela a notamment permis de fixer des rendez-vous entre le Bureau confédéral FO et chacun des Bureaux confédéraux des autres confédérations, et d'acter le principe d'une réunion régulière entre les cinq Secrétaires généraux des confédérations syndicales.

La première réunion entre les Présidents et Secrétaires généraux s'est tenue le 4 juillet dernier. Elle a été l'occasion de redire l'importance de la négociation collective dans notre démocratie sociale mise à mal particulièrement ces derniers mois, et de s'entendre sur les grands principes d'un agenda social de négociation interprofessionnelle à arrêter dès septembre 2018. Force Ouvrière a notamment défendu la nécessité de combattre l'explosion des inégalités, d'aller plus loin en matière de santé au travail et de rappeler l'importance du paritarisme. Un point sur différents sujets d'actualité (mobilisations en cours) et sur des problématiques communes (avenir du CESE) a également été réalisé.

Cette réunion a été suivie d'une autre rencontre entre les huit Secrétaires généraux et Présidents des organisations syndicales et patronales représentatives au niveau national (FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, MEDEF, CPME, U2P) le 11 juillet dernier au CESE. Il est tout d'abord intéressant de noter le caractère exceptionnel de cette rencontre, la présence du nouveau Président du MEDEF et le caractère direct des échanges durant deux heures. Cela fut l'occasion pour chacune de nos organisations de rappeler le rôle crucial des interlocuteurs sociaux dans la démocratie sociale, notamment par la négociation interprofessionnelle au niveau national, celle aux niveaux des branches comme des entreprises. Outre les sujets déjà portés précédemment, Force Ouvrière a défendu la nécessité d'une relance de la négociation Cadres, de mieux encadrer le Télétravail, de réguler les relations donneurs d'ordre/sous-traitants et de mieux protéger par une négociation les travailleurs des plateformes et les

travailleurs en situation de handicap. Une nouvelle réunion permettant de fixer cet agenda social est arrêtée en septembre.

L'autre effet positif de cette réunion est d'avoir montré au gouvernement que si ce dernier ne souhaitait pas, dans la continuité de la dernière année, échanger avec les interlocuteurs sociaux, ces derniers n'ont pas besoin de lui pour avancer. Le fait d'avoir fixé cette réunion a aussi déclenché celle avec le Président de la République du 17 juillet. Force Ouvrière tient particulièrement aux échanges réguliers avec l'ensemble de l'exécutif sur ses projets de réforme, comme le prévoit d'ailleurs l'article L3 du Code du travail, et en ce sens, se félicite d'un tel échange entre le Chef de l'Etat et les interlocuteurs sociaux.

Lors de cette réunion, à laquelle étrangement aucun membre du gouvernement n'était présent, Force Ouvrière a tout d'abord rappelé qu'il ne s'agissait pour nous ni d'accompagner ni de signer un quelconque « Contrat social » avec qui que ce soit, mais de venir défendre le modèle social.

De ce point de vue, Force Ouvrière a réaffirmé son opposition aux politiques menées par le gouvernement et à la vision d'individualisation et de chacun pour soi portée par le Chef de l'Etat, tel que rappelé à nouveau lors de son discours en Congrès du 9 juillet (voir communiqué confédéral du même jour). Ces politiques détruisent idéologiquement les cadres et droits collectifs (conventions collectives et statuts, Sécurité sociale, service public républicain, etc.) et ne sont menées que pour les 10 % de personnes ayant eu la capacité, la chance ou les moyens de réussir seules au détriment des 90 % autres. Elles génèrent pauvreté, paupérisation et exclusions sociales. FO a insisté à nouveau sur le fait que la radicalité de la méthode et le caractère antisocial des réformes, couplés à la logique de syndicalisme *bashing*, entraînaient une radicalisation croissante des formes d'action dans la société et en particulier sur les lieux de travail. Le Chef de l'Etat a souhaité terminer la réunion sur ce sujet en confirmant l'analyse de FO sur ce point et a proposé en élément de réponse de redonner aux organisations toutes leur légitimité mais aussi leurs moyens d'actions, tant au plan local que national. C'est en ce sens que FO transmettra les remontées des Unions Départementales concernant les difficultés à maintenir des locaux syndicaux de proximité.

Sur les négociations à venir, Force Ouvrière a rappelé (comme d'autres) l'indépendance des interlocuteurs sociaux. Nous sommes libres de négocier sur ce que nous décidons, comme nous sommes libres de ne pas accepter de négocier sur n'importe quoi et dans un cadre contraint. En réponse à nos demandes formulées ces dernières semaines, le Chef de l'Etat a proposé qu'une négociation interprofessionnelle soit ouverte sur plusieurs points liés à la santé au travail (rapport gouvernemental prévu en septembre). Sur le plan pauvreté, il a confirmé le report des annonces à l'automne afin d'intégrer une phase de concertation comme nous le demandions et de les coordonner avec l'ouverture de la négociation sur l'assurance chômage.

Sur cette dernière, Force Ouvrière attendra la lettre de cadrage pour se prononcer. Nous avons obtenu que cette lettre soit établie de concert avec les organisations syndicales et sans conclusions préétablies. De manière générale, sur le fond, il est clair que s'il devait s'agir d'anéantir les fondements assurantiels liés à la cotisation pour étatiser l'intégralité et remplacer ainsi un droit collectif en une protection publique sous réserve de contraintes et d'engagements individuels, nous ne participerions pas à un tel suicide. Par ailleurs, FO a indiqué avoir compris le sens de la tentative de transfert de faire financer le chômage de longue durée exclusivement par l'assurance chômage, asséchant ainsi progressivement le système, de façon à ce que l'Etat puisse à court terme réaliser des économies sur ses outils d'aides et

de *minima* sociaux, comme l'Allocation Solidarité Spécifique, tout en se gardant, à moyen terme, la possibilité d'étatiser intégralement l'assurance chômage.

Force Ouvrière a également profité de l'occasion pour réitérer son opposition à la mise en place d'une retraite par points, individualisant l'ensemble du parcours et aboutissant à un travail sans fin. De plus, nous avons rappelé notre attachement à la Sécurité sociale et notre opposition absolue à toute tentative de déconstitutionnalisation de celle-ci.

En complément, Force Ouvrière s'est faite force de proposition à travers la construction d'une position française, à l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (2019), permettant de réaffirmer le rôle de leader incontesté de la norme sociale internationale, « conscience sociale de l'humanité », et de proposer ainsi, par exemple, que les normes de santé et sécurité au travail soient incluses dans les normes fondamentales, ce qui aurait un écho important pour améliorer les conditions de vie et de travail de millions de travailleurs dans le monde. Le Chef de l'Etat y a répondu favorablement sur le principe.

Plus globalement, Force Ouvrière souhaite qu'il y ait un avant et un après 17 juillet 2018, tant sur le fond que sur la forme, ce à quoi le Président de la République a fait écho... sur la forme.

Par ailleurs, dans le respect et la continuité du mandat confié au Congrès confédéral et suite aux deux premières Commissions exécutives, la Confédération a convié les autres confédérations et organisations syndicales ainsi que les organisations de jeunesse à une réunion à Force Ouvrière le 30 août 2018, afin de construire le rapport de force par la mobilisation interprofessionnelle, y compris par la grève, dans l'unité d'action la plus large, dès que possible à la rentrée. Une Commission exécutive a été programmée dans ce cadre le 6 septembre.

Avec toute mon amitié, en vous souhaitant à tou(te)s un excellent été,

Pascal PAVAGEAU
Secrétaire général